

# JURISTE EXPERT EN ADMINISTRATION DES SALAIRES ET DU PERSONNEL

## Contexte

La cellule Conseil juridique de PersoPoint ne dispose actuellement que d'experts (juridiques) dans le domaine de l'administration des salaires. De par la reprise de l'administration du personnel d'une grande partie des organisations fédérales, il convient de renforcer cette équipe avec des experts (juridiques) dans le domaine de l'administration du personnel.

## Contenu de la fonction

En tant qu'expert, vous gérez des dossiers complexes (3<sup>ème</sup> ligne) afin que ces derniers soient traités conformément à la réglementation en vigueur.

- 1) Vous êtes responsable de la préparation, du traitement et du suivi des dossiers (complexes) et/ou des dossiers de litiges.
  - Vous assurez le suivi de l'évolution de la législation en vigueur.
  - Vous analysez et traitez les dossiers en fonction des dispositions réglementaires.
  - Vous discutez du dossier avec d'autres experts afin de pouvoir évaluer les implications sortant du cadre de votre domaine d'expertise spécifique.
  - Vous vérifiez si des propositions réglementaires (des mesures de transition p.ex.) sont réalisables.
- 2) Vous conseillez et accompagnez les équipes en charge de l'administration des salaires et du personnel des dirigeants et les services du personnel des organisations clientes en cas de questions ou de problèmes relatifs au traitement des dossiers.
  - Vous répondez aux questions des équipes en charge de l'administration des salaires et du personnel et des clients.
  - Vous prodiguez des conseils sur les dossiers individuels sensibles et apportez des solutions concrètes.
  - Vous assurez le suivi des gestionnaires de dossiers et les aidez dans l'exécution de leurs tâches.
  - Vous dispensez des formations pratiques sur le tas (*on-the-job training*).
- ❖ Vous entretenez des contacts étroits avec le service Conditions de travail et Gestion des rémunérations (CTGR).
  - Vous consultez CTGR en cas de questions relatives à l'interprétation de la réglementation.
  - Vous donnez de l'input aux CTGR sur la base de l'expérience pratique.

- ❖ Vous suivez les éventuels recours à l'encontre de PersoPoint.

## Profil

Vous disposez d'une expertise (juridique et relative au contenu) de l'un ou de plusieurs des aspects du processus d'administration des salaires et du personnel (cadre juridique, statut et conditions de travail, gestion des salaires (*payroll*), tâches de vérification et d'analyse liées à la gestion des salaires (*post-payroll*), remboursements, litiges).

Vous disposez d'une connaissance approfondie de la réglementation et de la législation applicable aux différentes catégories du personnel de l'administration fédérale.

Vous connaissez les processus et les procédures propres au traitement des dossiers d'administration des salaires et du personnel

Vous connaissez le fonctionnement et la procédure de travail établis avec les services périphériques dans le cadre du traitement des dossier du personnel (MEDEX, empreva,...)